



Elections du 9

octobre 2003

CTP de
l'ANFR

L'enjeu des élections au CTP. L'élection du 9 octobre 2003 permettra de choisir la composition des représentants du personnel au Comité technique paritaire (CTP). Le CTP est un organisme consultatif constitué d'autant de représentants de l'administration que de représentants du personnel. Le CTP de l'ANFR aborde les questions d'organisation de l'Agence, du règlement intérieur, des conditions de travail, de la politique indemnitaire et des problèmes statutaires collectifs des agents. Choisir des représentants qui sauront défendre vos droits est particulièrement important. Cette élection est référendaire donc sur sigle : chaque vote compte ! Lors des dernières élections, vous avez été nombreux à vous prononcer en notre faveur et vous avez fait de SUD le 1^{er} syndicat de l'ANFR (+ de 26% des voix, 3 sièges sur 8 au CTP). Aujourd'hui, nous sollicitons de nouveau votre confiance.

A l'ANFR, SUD CENTRALE MINEFI affiche une priorité absolue : la défense au quotidien des agents quelque soit leur statut.

A SUD, on est à l'écoute **de tous les agents, fonctionnaires comme contractuels**. Pour nous, il n'est pas question d'opposer les uns aux autres. Le profil catégoriel de l'Agence est le fruit d'une histoire contestée et contestable. SUD s'est toujours prononcé contre la politique de démantèlement de l'Etat qui consiste à mettre des services en orbite, à les transformer en agences, en EPA, en autorités indépendantes et **a toujours défendu le recrutement de fonctionnaires...** Ceci posé, notre rôle, nous le pensons comme celui d'un syndicat qui défend les droits de chacun dans le respect des intérêts collectifs. C'est ce que les représentants SUD ont essayé de faire en refusant de se laisser enfermer dans ces logiques catégorielles qui font le jeu de l'administration prompte à diviser pour mieux régner ! Plus que jamais, il nous faut être **solidaires**, plus que jamais, il nous faut être **unitaires** et combattre l'individualisme et le corporatisme ! SUD CENTRALE MINEFI appartient à la 1^{ère} fédération du Ministère, la FDSU. C'est un atout certain pour exprimer les revendications du personnel de l'ANFR et contrer les tentatives d'autonomie et de particularisme néfastes aux agents car l'arbitraire est toujours possible dans une situation de tutelle telle que nous la vivons.

Le 9 octobre 2003

Votez SUD à l'ANFR

Plus que des reculs sociaux ponctuels, c'est un véritable recul de civilisation qu'on veut nous imposer. Il est urgent de dire NON ! Il en va de notre avenir et de celui de nos enfants. Un autre monde est possible et c'est maintenant qu'il faut se battre !

Un contexte de conflits sociaux majeurs : quoique qu'on en dise, le contexte actuel pèse sur tous les débats. On ne peut pas l'évacuer des élections professionnelles. Les salariés du public comme du privé doivent faire face à une déferlante de contre-réformes libérales qui remettent en cause leurs droits et leurs acquis sociaux : après les retraites, ce sera la sécurité sociale, la santé, l'éducation, et bien sûr le droit du travail sans cesse contesté lorsqu'il protège les salariés. Depuis la fin du XIXème et le début du XXème siècle, les

RETRAITES : Malgré une mobilisation très importante, un conflit très long et le soutien de l'opinion publique, le gouvernement et les forces libérales, MEDEF en tête, passent en force leur réforme des retraites. S'ils ont remporté la 1^{ère} manche, nous affirmons que la bataille est loin d'être gagnée pour eux. En effet rien n'est réglé, à commencer par le financement de cette réforme couverte au tiers seulement des besoins. Rien n'est réglé non plus parce que 56% des français y sont encore opposés malgré le déploiement d'une campagne de propagande gouvernementale (+ de 15 millions d'euros !). En dépit des efforts mis en œuvre pour dénigrer et minimiser le mouvement social, celui-ci a remporté une victoire : les salariés du public comme du privé se sont rendus compte que le véritable problème est celui de la répartition des richesses, notamment les parts accordées aux salaires et aux profits au sein de la valeur ajoutée produite par le travail ! Il se sont rendus compte qu'il s'agissait aussi de répartir les gains de productivité du futur alors que le MEDEF veut figer la part revenant aux salaires au niveau historiquement bas qu'il a actuellement (la part des salaires a baissé de 10 points en 20 ans alors que celle des profits a augmenté d'autant !). Ils savent que le fonds

progrès techniques et scientifiques se sont accompagnés de progrès sociaux grâce aux combats des générations qui nous ont précédés. Depuis quelques années et plus encore depuis les dernières élections nationales, nous sommes en position défensive face à une véritable entreprise de régression de civilisation. Pour nous, le choix est clair. Les positions de SUD en faveur d'un syndicalisme revendicatif opposé aux pratiques réformistes d'accompagnement de la casse des acquis collectifs sont connues ainsi que ses prises de position pour une autre mondialisation, une mondialisation de progrès social et non une mondialisation financière marginalisant les plus pauvres.

La Fonction Publique n'est pas en reste. Le MINEFI quant à lui, est censé donner l'exemple et l'ANFR, qui lui est rattachée administrativement notamment pour la gestion des personnels est forcément concernée: réduction des déficits budgétaires (remplacement des départs de fonctionnaires à hauteur de 1 pour 2, gel ou suppression de crédits de fonctionnement...), réformes de structures (« resserrement » des administrations centrales, abandons de missions, privatisations...), réforme du management (individualisation des objectifs, réforme de la notation, gestion au profil, individualisation des primes...). C'est pour ces raisons qu'il faut plus que jamais se battre, se syndiquer et se mobiliser en votant d'abord aux élections référendaires du CTP puis en mars prochain aux élections en CAP!

Seuls, nous ne pouvons rien, ensemble, nous pouvons agir !

La Gestion des Ressources Humaines à l'ANFR : un bilan social sur papier glacé, des groupes de travail mais des avancées laborieuses voire inexistantes...

Mise en place de la RTT : SUD a insisté pour que les agents soient **informés** complètement par l'administration et qu'ils soient **consultés** notamment lors de l'élaboration des règlements intérieurs adaptés à chaque site. SUD est également intervenu pour que le forfait cadre, peu avantageux, soit appliqué à minima.

Pour Sud, l'information, la consultation et la prise en compte des besoins des agents, c'est le plus important : nous ne décidons pas en petit comité de ce qui est bon pour le personnel !

Primes : SUD est intervenu pour que la direction de l'agence qui voulait faire du zèle à propos de la réforme des primes applique les directives ministérielles : jusqu'à preuve du contraire les agents fonctionnaires sont régis par les CAP de centrale ce qui implique **l'égalité de traitement** et l'ANFR est **sous tutelle du Ministère** ! Cela n'a pas suffi pour empêcher la direction de classer les postes pour l'attribution de l'ACF sans aucune concertation. Si pour 2003, nous savons que les agents du MINEFI toucheront le même montant global de prime qu'avant, nous sommes inquiets pour l'avenir car l'ACF est le niveau de prime le plus aisément modulable pour d'éventuels ajustements budgétaires. De plus le classement des agents en niveau, s'il a le mérite de mettre cartes sur table à l'inverse du reste de la Centrale où les choses ne sont pas transparentes du tout, nous évoque étrangement les reclassifications Télécom !

Cette réforme des primes renforcée par la réforme de la notation Fonction Publique et l'instauration d'une évaluation, fait partie d'un projet de gestion individualisée des personnels

dont nous aurons à combattre les effets néfastes sur les agents !

Par ailleurs, SUD continue à réclamer la clarté sur les primes notamment la prime de rendement des contractuels dont les modalités doivent être présentées au CTP. Quant aux critères de modulations, l'ANFR veut se garder ces possibilités de pression sur « ses » contractuels : la carotte et le bâton !

Pour SUD, cela ne doit pas durer : la direction doit faire la transparence sur la question des primes et des modulations!

Contractuels : des promesses non tenues !

Gestion : La direction avait fait tout un tapage sur son projet d'attribution de réductions d'ancienneté aux contractuels. Officiellement, c'était pour rapprocher la gestion des contractuels de celle des fonctionnaires. En fait, il s'agissait d'introduire une gestion individualisée, c'est à dire encore la politique de la carotte et du bâton à ceci près que les contractuels sont entièrement dépendants de leur hiérarchie notatrice et n'ont pas les recours que peuvent avoir les fonctionnaires ! Cela nous semblait dangereux ! Sud, sans s'opposer fermement au projet puisque beaucoup de contractuels y semblaient favorables, avait donc émis des réserves :

- sur le peu d'intérêt d'introduire une gestion individualisée de l'avancement alors qu'un échelonnement de carrière prévoit une progression à l'ancienneté
- sur le fait que le contrôleur financier n'avait pas été consulté et risquait de constituer un obstacle alors que ce type de mesure avait un coût évident.

Le contrôleur ayant pris la décision négative que nous supposions, l'affaire est close ! **Par contre la question qu'il faut**

se poser maintenant, c'est celle de la gestion des carrières et des promotions des contractuels. Il ne sert à rien de faire de belles échelles indiciaires si le budget ne suit pas et bloque tout !! L'ANFR aura t-elle les moyens de sa politique ?

A SUD nous voulons des assurances et des engagements fermes concernant les déroulements de carrière et les promotions des contractuels !

Statuts : Les CDD ont bénéficié d'une mesure de passage en CDI : c'était une revendication de SUD, qui met fin à une situation précaire injustifiée ! Par contre, il reste d'énormes points noirs !

- **Les CDD informaticiens :** C'est un problème Fonction Publique pour lequel le Ministère a mollement demandé un passage en CDI et encore, il y a longtemps ! En gros une politique contractuelle des informaticiens arrange les gestionnaires car on recrute des gens tout formés (donc économie), et dans l'idéal on les remercie 3 ou 6 ans plus tard pour en prendre de plus performants. Donc, non éligibles au plan de titularisation Sapin puisqu'il n'y a pas de corps d'accueil, il leur est plus ou moins proposé de passer un concours de niveau approchant et ensuite de passer un examen de qualification pour toucher la prime informatique !

Nous réclamons une reconnaissance du métier et des compétences de ces agents par la titularisation ou par défaut par le passage en CDI : il faut en finir avec la précarité !

- **Les CDD administratifs :** le sujet est gelé depuis des lustres parce que l'ANFR a recruté des agents sans se préoccuper de respecter la lettre du décret dérogatoire qui encadre les recrutements de contractuels à l'Agence, en promettant plus ou moins aux agents que ça allait s'arranger!

Pour SUD, il faut mettre fin aux petits arrangements avec la précarité car ce sont les agents qui trinquent ! La politique de recrutement de l'ANFR doit être claire et respecter la légalité afin de ne pas mettre des agents dans les situations inextricables que l'on connaît actuellement !

La mobilité : problème de tutelle type ! En théorie, la mobilité est possible dans les 2 sens puisque les fonctionnaires sont des agents de Centrale. En pratique, c'est plutôt difficile, d'autant plus difficile que la plupart des agents ANFR ont été intégrés sur des grades administratifs de Centrale alors qu'ils avaient des profils de techniciens ! Depuis, pour faire face au manque d'arrivées, l'ANFR a trouvé la solution idéale pour elle : accueillir des agents en détachement, des télécom notamment, mais sur des postes de contractuels ! Avec le salaire de base des fonctionnaires mais sans les primes de leurs collègues ! Une contrefaçon de poste en somme !

L'action sociale. Encore un problème de tutelle ! L'accès à l'action sociale est à géométrie variable : colos, médecine de prévention, assistante sociale. Tout pose problème notamment l'absence de possibilité de prêts qui seraient utiles envers la population des contractuels nouvellement recrutés : plus jeunes, ils ont de nouveaux besoins (prêts d'installation, immobilier...) : l'agence ne sait pas faire !

Une anecdote qui en dit long : une GRH proche de chez vous ! La direction déménage le centre de Marseille, ne consulte pas les agents et propose un site qui pose un problème de transport pour certains d'entre eux. Au lieu de prendre en compte les remarques et de proposer autre chose, elle dit aux agents de s'en occuper eux-mêmes ! Même si on ne doute pas de la capacité des agents de s'auto-organiser, on trouve le procédé plutôt curieux ! si ça ne vous plait pas, faites-le vous même !

N'hésitez pas : plus que jamais, il faut se mobiliser, se battre, se syndiquer... !

Le 9 octobre 2003,
votez SUD
CENTRALE aux
élections CTP